

I. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Public ciblé : les salariés de l'entreprise adhérente à l'ACST du secteur aide-ménagère – aucun prérequis particulier. La formation s'adresse à un groupe de 8 à 10 participants.

Durée de la formation : 4 h

L'activité d'aide-ménagère s'effectue au domicile des bénéficiaires. Les environnements et les équipements de travail sont différents à chaque intervention. Les diverses tâches de nettoyage exposent à des contraintes posturales, articulaires (flexion ou rotation du dos, position accroupie - à genoux, bras en élévation), à des manutentions, des déplacements de mobilier...

Objectifs de la formation :

- Identifier et connaître les risques de son métier
- Connaître les moyens de prévention au niveau de l'organisation et des équipements de travail
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Connaître les principes de base en termes de gestes et postures de travail

II. PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Présentation de la sensibilisation et de son organisation

- Accidents du travail – Maladies professionnelles
 - Définitions AT/MP – Sinistralité
 - Préjudices – Enjeux humains et économiques
 - Risques professionnels – Secteur aide-ménagère
- Prévention des AT et des MP
 - Organisation du travail
 - Postes – Equipements – Outils
 - Protection individuelle
- Gestes et Postures de travail
 - Anatomie – Pathologie : Les TMS – Facteurs de risques
 - Manutention : Les principes de base
- Conclusion

III. MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Lieu : ACST - Service Prévention et Formation
29 Route de la Wantzenau, 67800 HOENHEIM.

Supports et matériel pédagogiques :

- Présentation PowerPoint
- Divers documents INRS – Assurance maladie Risques Professionnels – Films Napo
- Matériel : aspirateur, balai, seau...

IV. ENCADREMENT :

- Sylvie SAMSON : Technicienne – Formatrice en santé au travail

Siège social

21 Rue de l'Industrie 67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN

Tél : 03 88 32 44 44

Mail : contact@acst-strasbourg.com

www.acst-strasbourg.com